Manifestation contre l'introduction d'ours demain à Bagnères de Bigorre

Hier à la maison du paysan à Tarbes, veillée d'armes pour l'organisation de la grande manifestation prévue samedi matin à Bagnères de Bigorre.

Ce sont tous les acteurs du milieu de la montagne qui sont invités à la manifestation contre l'introduction d'ours dans les Pyrénées.
Le Président de la Chambre d'agriculture précise bien *« qu'il ne s'agit pas d'une expédition punitive contre le maire de Bagnères de Bigorre »*. Il s'agit de l'expression de la volonté des habitants des vallées pyrénéennes auquel il n'a pas été demandé l'avis pour leur imposer une contrainte supplémentaire. *« Ce n'est pas une demande sociale. On l'impose aux populations qui y vivent et à ceux qui font la montagne au quotidien »*. Et il précise *« S'il n'y a personne en montagne pour l'entretenir c'est la biodiversité et les paysages qui disparaissent. »* Voilà un discours que l'on retrouve systématiquement dans les documents d'objectifs de Natura 2000, au Parc National des Pyrénées, dans le contrat de projet Etat-Région Aquitaine et Midi-Pyrénées pour 2007-2013, etc… c'est à dire chez les acteurs professionnels de l'environnement.
« Nous constatons que 55 à 60 % des éleveurs et bergers ont plus de 55 ans » souligne Cedric Gerbet, responsable montagne chez les jeunes agriculteurs. Nous comprenons mieux l'urgence du sauvetage de cette activité aussi bien pour l'agriculture que pour le tourisme sans avoir à y rajouter une contrainte supplémentaire. Il précise : *« nous travaillons déjà plus de 70 heures par semaine. Maintenant il va falloir travailler 24h sur 24 pour tout surveiller car nous manquons de bergers »*. Il est vrai que ce n'est pas en formant seulement 30 bergers par an, pas toujours totalement autonomes et avec un manque de chiens, que la situation va s'améliorer. En fait l'Etat, a pris le problème à l'envers en commençant par décider d'un renforcement de la population d'ours avant de s'inquiéter des conditions et des possibilités matérielles de cette opération auprès des acteurs de la montagne qui n'ont été consultés qu'après décision. D'où la colère générale.

« On reconnaît au peuple du monde entier le droit à l'autodétermination mais pas aux Pyrénéens ». C'est bien tout le sens de la grogne actuelle.

Le monde agricole n'est pas le seul concerné.

Contrairement à ce qu'on laisse entendre, les éleveurs ne sont pas les seuls concernés par cette situation. L'affaiblissement du pastoralisme entraînera sa disparition progressive. L'ours n'est qu'un élément supplémentaire qui ne fera qu'accélérer le mouvement alors que le maintien du pastoralisme est une nécessité absolue. Du côté du Parc National des Pyrénées il est tenu le même discours : *« Les bergers, les éleveurs, sont les écologistes de la montagne »*. Voilà une reconnaissance qui devrait se traduire dans les faits. Le Président du PNP propose, lui aussi un moratoire.
Sans le pastoralisme, c'est la biodiversité et les paysages qui disparaissent donc un risque important pour le tourisme basé sur la nature pyrénéenne. Hôteliers, restaurateurs, accompagnateurs et guides de montagne, randonneurs, chasseurs, pêcheurs, vététistes, etc… sont tous concernés par la dégradation de l'environnement liée à la disparition des troupeaux en montagne.
Au-delà de l'ours c'est la mise en péril du fragile équilibre socio-économique des vallées qui concerne tout le monde, Pyrénéens, touristes et toutes les formes d'usagers du milieu.

Les problèmes sanitaires liés à l'importation d'ours.

Voilà un sujet souvent peu ou pas abordé. Alors que lorsque vous voulez exporter une bête d'élevage ou voyager avec votre chien il faut des quantités de certificats médicaux, nous voyons que pour les ours tout se fait en quelques heures. L'ours doit, selon la convention internationale, pouvoir partir de Slovénie dans les 6 heures qui suivent sa capture. Vingt heures après, il est relâché dans les Pyrénées sans même attendre les résultats des analyses si toutefois il en est fait sur place, ce qui ne semble pas être le cas. Alors que le dossier ours du Ministère de l'écologie fait état de rage en Europe centrale y compris en Slovénie ainsi que de nombreuses autres maladies sur lesquelles nous reviendrons prochainement, il n'est fait strictement aucun contrôle avant le départ des ours. Le Ministère de l'Ecologie s'affranchit de toutes les règles sanitaires obligatoires dans le milieu agricole pour un seul objectif idéologique : importer des ours. Nous sommes bien loin du principe de précaution inscrit dans la Constitution même lorsque le risque existe pour les humains. *« Pourrons-nous continuer à manger des myrtilles ?»* s'interroge déjà des responsables sanitaires agricoles.

Voilà des sujets sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir en les approfondissant. Mais il est bien certain que la problématique ours est l'affaire de tous, pas seulement celle des éleveurs, et qu'il devient indispensable de prendre le temps de réfléchir. C'est ce que propose Georges Azavan, Président du Parc National des Pyrénées qui rejoint, dans cet esprit, les éleveurs pyrénéens qui attendent une réponse du Président de la République depuis le 24 avril et le conseil général de l'Ariège.

Et le Conseil général des Hautes-Pyrénées ?

Voilà une collectivité locale dont l'ambiguïté est à la hauteur de celle de son président François Fortassin.
Que fait donc notre assemblée départementale ? Il paraît qu'elle réfléchit, s'informe, et voyage beaucoup de la Slovénie aux Cantabriques. Les voyages forment la jeunesse…. Mais en attendant, elle ne fait pas grand chose ou le fait mollement. Une motion votée à l'automne avec création d'une commission n'a découvert les vertus du travail que lorsque le Pays Toy est allé la réveiller sur place en lui présentant un mémoire, ce qui laisse penser qu'il est préférable de prendre l'initiative de la réflexion avant nos élus pour leur donner des idées.
Et puis un Président qui accorde à la Ministre de l'Ecologie sa stricte neutralité dans le cas d'un lâcher discret et précipité dans le département (cas de Franska) ne peut qu'attirer la suspicion sur sa volonté de répondre à une demande populaire. Et pourtant sur « ses » terres de Barousse la révolte gronde aussi, pas seulement dans sa famille politique mais dans sa « vraie famille ». Il semblerait qu'il entende quelques bruits selon les élus qui lui ont rendu visite récemment. Il se dit « contre » l'introduction d'ours mais manifestement du bout des lèvres. Par contre, il semblerait qu'il n'aime pas les brebis « AOC Barèges-Gavarnie ». Pourquoi donc ? Parce qu'un décret ministériel précise qu'elles ne doivent pas être gardées en montagne ?
En tout cas, beaucoup espèrent que notre Président départemental, François Fortassin, et d'autres élus départementaux de tous horizons politiques, seront aux côtés d'une certaine baroussaise, Joëlle Fortassin, éleveur à Bramevaque, pour partager sa colère.

Quelques précisions pratiques sur la manifestation de Bagnères de Bigorre.
Sont invités à y participer toutes les personnes de tous les horizons socio-professionnels et culturels qui se sentent concernés par l'introduction de l'ours dans les Pyrénées.

Le cortège démarrera à 10h de la zone artisanale de Bagnères (en venant de Tarbes, tourner à Gauche au rond point de la Gendarmerie) devant l'usine AREVA. Le défilé prendra la direction du Pont de pierre, les allées Jean Jaurès, le Lycée Victor Duruy, le pont, la route de Campan / La Mongie, Les Coustous, l'église Sainte Marie et se terminera devant la mairie où un pic-nique est prévu (à chacun de la prévoir et vous pourrez même y faire griller vos côtelettes et saucisses)
Cette manifestation se veut être un grand rassemblement citoyen, convivial, familial et pacifique de toute la chaîne des Pyrénées du Nord et du Sud (des aranais et espagnols seront présents).
En fin de manifestation, tous ceux qui le souhaitent pourront s'exprimer publiquement.